

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants Question écrite n° 63275

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions de vie et d'études des étudiants pour la prochaine rentrée universitaire. En effet, tout montre que la ségrégation sociale au sein de l'Université risque de accroître par les difficultés croissantes des étudiants issus de familles modestes à pouvoir se loger, se nourrir et étudier dans de bonnes conditions. C'est ainsi que les hausses de loyers conjuguées aux fermetures de chambres en cités universitaires, ou l'augmentation des frais d'inscription dans de nombreuses universités autant que celle des prestations des CROUS en matière de restauration, précarisent un nombre croissant d'entre eux et elles. Le développement du salariat étudiant pénalise ainsi la réussite universitaire de celles et ceux qui y sont contraints alors que le nombre des bourses et leur montant continue de stagner, voire de baisser, comme en témoigne la suppression des bourses au mérite par exemple. La question de l'autonomie financière des jeunes souhaitant poursuivre des études est donc plus que jamais à l'ordre du jour pour permettre à notre pays de bénéficier de l'apport en nombre important des jeunes hautement qualifiés dont l'avenir de notre pays a besoin. C'est la raison pour laquelle elle souhaiterait connaître ses intentions sur l'éventualité de la mise en place d'une allocation d'autonomie pour les jeunes en formation.

Données clés

Auteur: Mme Marie-George Buffet

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 63275 Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 août 2014, page 7100 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)